

Cours de descriptions de controverses

2 novembre 2011

Citations et références



Dans le cadre du cours de description de controverses, il vous est demandé de vous appuyer sur des références bibliographiques et sur les retranscriptions des entretiens que vous avez conduits, afin de documenter et alimenter les pages d'un site web qui décrit votre sujet de controverse.

Menu

1. Citations : texte et image
2. Références
3. Exemples commentés

Vous devez donner à entendre les différents points de vue qui s'expriment sur le sujet à travers des citations et d'autres emprunts (illustrations, vidéo...)
Cela est règlementé par le Code de la Propriété Intellectuelle.

Par ailleurs, vous devez rédiger une bibliographie relative à votre sujet. Il existe des normes qu'il faut respecter.

1. Citations

Texte et image

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

3

Voyons tout d'abord le cas du texte.

1a - Citations - le cas du texte

- Marquage typographique : *italique* ou « guillemets »
- Attribution à l'auteur (respect des droits moraux)
- Référence au document source
- Appel de la référence dans le corps du texte et référence complète en bibliographie



Plagiat, paraphrase... la citation illustre votre argumentation, ne s'y substitue pas

Code de la Propriété intellectuelle (Légifrance)



Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

4

On parle de citation uniquement pour du texte (document écrit, transcription de paroles). Le texte de loi, sans définir précisément le qualificatif, n'autorise que les « courtes citations ».

Il est d'usage de distinguer typographiquement une citation du reste du texte : « ... », texte cité en italique. Il est impératif d'attribuer les propos à leur auteur (« paternité », droits moraux, Code de la Propriété Intellectuelle).

Il peut parfois être utile de décrire le contexte d'énonciation en plus du nom du locuteur.

Un texte originalement en langue étrangère et que vous auriez traduit vous-même reste une citation, vous précisez alors que vous l'avez traduit et traitez cet extrait comme toute autre citation.

Les références bibliographiques sont réunies dans la bibliographie, on y fait référence par un appel dans le corps du texte qui peut être un code du type : 1^{er} Auteur-date ou numéro de la référence dans la bibliographie...

Faites attention au plagiat, qui est une pratique illicite et qui est une erreur de méthode, la citation illustre une argumentation, elle ne s'y substitue pas.

1b - Citations - le cas de l'image

- Le Code de la Propriété intellectuelle concerne aussi les illustrations : images fixes ou animées
- Licences Creative Commons *versus* copyright, droits
- Wikimedia, base de fichiers multimédia sous licence CC
- MédiHAL, archive ouverte de photographies et d'images scientifiques
- FlikR, base de partage de photo et / ou vidéo, en recherche avancée restriction au contenu sous licence Creative Commons
- Icônes libres de droit, <http://www.iconfinder.com/>



Pas de mise en ligne sur Internet sans avoir réuni tous les crédits iconographiques nécessaires

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

5

Le Code de la Propriété Intellectuelle s'applique aussi aux illustrations : images fixes ou animées. Il ne s'agit plus là d'une citation. Un détail extrait d'une photographie ou d'un schéma n'est pas considéré comme une citation mais comme une reproduction et représentation.

Dans cette diapositive, des pistes vous sont proposées pour trouver des ressources libres de droits (attention, ne pas confondre « libre de droits » et « gratuit »).

Il faut lire attentivement les termes des licences avant de réemployer une image même si celle-ci est sous licence Creative Commons.

Il reste obligatoire de mentionner l'auteur, le titre, la source... (droits moraux).

Vous allez mettre vos sites web en ligne, il n'y a pas d'exception pédagogique accordée en ce cas, vous devez donc avoir obtenu du ou des ayants droit une autorisation de « reproduction » et de « représentation » (droits patrimoniaux, Code de la Propriété Intellectuelle).

Attention l'auteur peut avoir cédé ses droits patrimoniaux à un tiers, un éditeur, par exemple, c'est alors à l'éditeur de décider de vous autoriser, ou non, à un réemploi.

2. Références

Bibliographie, webographie...

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

Votre site web devra contenir une bibliographie.

2a - Références – les normes

- Pour tout type de document



norme NF ISO 690
(Z44-005)
du 1^{er} Août 2010

contactez-nous
english

MINES PARIS TECH

Déconnexion

Recherche Recherches sauvegardées Notes

NOTICE DÉTAILLÉE Retour à la liste de résultats

Annoter Imprimer Envoyer à un ami

NF ISO 690 (août 2010) PDF (499Ko) PDF (370Ko)

Référence officielle - Date de publication : NF ISO 690 (2010-08-01)
Indice de classement : Z44-005

Type de document : ST (NORME)

Titre français : Information et documentation - Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information
Titre anglais : Information and documentation - Guidelines for bibliographic references and citations to information resources

Thème ICS : 01.140.20

Remplace : NF ISO 690-2:199802 (Z44-005-2) ; Z44-005:198712 (Z44-005)

Norme élaborée sous mandat donné au CEN par la commission dans le cadre d'une directive Européenne : Non
Document faisant l'objet d'un projet de révision : Non

Pages/Format : 48

Annoter Imprimer Envoyer à un ami

Copyright/Utilitaires/Conditions générales de vente afnor

- **VOIR** aussi les pages consacrées aux références bibliographiques par l'INSA de Lyon

<http://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/>

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

7

La rédaction de la bibliographie est régie par une norme que vous pouvez retrouver sur la plateforme SagaWeb (AFNOR) disponible parmi les Ressources électroniques proposées par la bibliothèque de l'École.

Par ailleurs, l'INSA de Lyon a mis en ligne plusieurs pages sur le sujet à destination de ses élèves, nous vous recommandons vivement d'utiliser ces conseils assortis d'exemples très concrets et pratiques.

2b - Références - éléments constitutifs

- Les éléments de description et leur organisation varient selon le type de document (chapitre *versus* article de revue) et de support (imprimé *versus* électronique)
- Ces éléments sont contenus par le document lui-même : pages de titre (dont le verso), pages de couverture... et dans les bases de données, les catalogues...
- La présentation des sources doit être homogène : l'usage de la typographie doit être rigoureux, il a un sens
- Il n'est pas recommandé d'abrégé les titres des journaux (risque de confusion), sinon suivre les normes

Vous devez être particulièrement attentifs aux points énoncés par cette diapositive afin de rédiger votre bibliographie dans de bonnes conditions.

2c - Références - organisation

- Préférer une organisation thématique à une simple présentation alphabétique, chronologique ou typologique
- Pour chaque thème, organiser les références chronologiquement, par ordre alphabétique de 1^{er} auteur et éventuellement par type
- Ensuite, attribuer un numéro ou un code à chaque référence pour les appels de références dans le corps du texte



Une webographie n'est pas une liste de liens externes (indiquer auteur(s), nom du site, date de mise à jour, date de visite...)



Utiliser vos fiches de lecture pour enrichir votre bibliographie : résumés, mots clés...

3. Exemples commentés

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

10

Pour illustrer ce que nous venons d'aborder, voici quelques exemples tirés des sites web réalisés par la promotion 2010.

Sites des Controverses de la promotion 2010-11

Retraites http://controverses.ensmp.fr/promo10WP/promo10g1/?page_id=447

CDS

<http://controverses.ensmp.fr/wordpress/promo10g3/bibliographie/liste-des-articles/ce-pele-ce-galeux-d%e2%80%99ou-venait-tout-leur-mal%e2%80%a6/>

Neuroéconomie

<http://controverses.ensmp.fr/promo10/promo10g5/>

Compléments alimentaires

http://controverses.ensmp.fr/promo10/promo10g6/visiteGuidee_1.php

Eyjafjallajökull

<http://controverses.ensmp.fr/promo10/promo10g11/accueil.php?id=000014&menu=000012>

Controverses - Atelier "documentalistes" - Citations & références - 2 novembre 2011

11

Retraites : les élèves ont illustré leurs pages avec des dessins humoristiques mais sans mentionner la source, le nom de dessinateur... Cependant les graphiques réalisés par les mêmes élèves sont bien distincts des autres graphiques dont les sources sont données Eurostat, Factiva, INED... (voir les autres pages du site)

CDS : ce groupe a fait une très bonne exploitation de ses fiches de lecture dans Sources, Liste des articles. Il aurait pu encore améliorer son site en créant un lien hypertexte entre chacune des références de la bibliographie et la fiche correspondante.

Neuroéconomie : la bibliographie et la webographie sont très bien rédigées, normalisées, les pages web sont décrites. On n'a pas seulement une liste de liens qui peuvent un jour ne plus aboutir.

Compléments alimentaires : ce groupe a fait un bon usage des citations dans le corps du texte : le locuteur est nommé, les marques typographiques de la citation sont employées (: et «... »), la situation d'énonciation est parfois exposée.

Eyjafjallajökull : ce groupe a utilisé un module d'indexation des pages (indexation présentée dans un tableau tout en bas de chaque page web) avec renvoi vers la bibliographie, le glossaire, les autres occurrences du terme dans le site... Un nuage de tags serait cependant plus actuel en termes de présentation. Ce procédé permet des alternatives de navigation dans le site (par facettes) et peut améliorer l'indexation du site par les moteurs de recherche.

Des questions ?

Merci de votre attention !

Contacts : http://bib.mines-paristech.fr/Accueil/index.php/Services/Contacts_biblio/

Les icônes proviennent d'[Iconfinder](#)

